

La gazette des délégués CFDT Carrefour



**NAO
2011**

Magasins	Effectifs	Syndicats présents	Majoritaire
Aix en Provence	622	CFDT/FO/CGT	FO
Alençon	164	CFDT/FO	CFDT
Amiens	330	CFDT/FO	CFDT
Angers Grand Maine	250	CFDT/FO	FO
Angers St Serge	242	CFDT/FO/CGT	CFDT
Anglet	414	CFDT/FO	CFDT
Annecy	300	CFDT/FO/CGT/CAT	CAT
Antibes	702	CFDT/FO/CGT	FO
Bassens	323	CFDT/FO	CFDT
Beaucaire	168	CFDT/FO/CGT	CFDT
Begles	310	CFDT/FO/CGT	CFDT
Brest	315	CFDT	CFDT
Caen Cote de nacre	244	CFDT	CFDT
Chalons En Champagne	294	CFDT/FO	CFDT
Chamnord	334	CFDT/FO	FO
Champs Sur Marne	194	CFDT/FO/CGT	CFDT
Charleville Mézière	311	CFDT/FO	FO
Chartres	414	CFDT/FO	CFDT
Cholet	164	CFDT/FO	CFDT
Condé sur l'Escault	220	CFDT/FO	50/50
Coquelles	342	CFDT/FO	FO
Créteil Soleil	525	CFDT/FO/CGT	CGT
Denain	295	CFDT/FO/CGT	FO
Dijon Toison d'Or		CFDT/FO/CGT	FO
Epernay	156	CFDT/CGT	CFDT
Etampes	249	CFDT/FO	FO
Flins S/ Seine	373	CFDT/FO	FO
Gruchet Le Valasse	150	CFDT/CGT	CFDT
Hérouville St Clair	289	CFDT/FO/CGT	CGT
Ivry S/ Seine	457	CFDT/FO	FO
L'Haye les Roses	266	CFDT/CGT	CFDT
La Ciotat		CFDT/FO	CFDT
Labège	398	CFDT/FO	FO
Lattes	??	CFDT/FO/CGT	CGT
Le Meylan	494	CFDT/FO/CGT/CFTC	CGT
Libourne	223	CFDT/FO/CGT	CGT
Lomme		CFDT/FO	FO
Lormont	314	CFDT/FO/CGT	CGT
Marseille Bonneveine		CFDT/FO/CGT	FO
Marseille Grand Littoral	497	CFDT/FO/CGT	CFDT
Marseille Le Merlan	498	CFDT/FO/CGT	CGT
Maubeuge	191	CFDT/FO/CGT	CGT
Merignac	538	CFDT/CFTC	CFDT
Meylan	494	CFDT/FO/CGT	CGT
Mondeville	311	CFDT	CFDT
Mont Saint Aignan	420	CFDT/FO/CFTC	50/50
Nantes St Herblain	211	CFDT/CGT	CGT
Nevers Marzy		CFDT/FO	CFDT
Nice Lingostière		CFDT/FO/CGT	FO
Ollioules	430	CFDT/FO/CGT	FO
Orange	238	CFDT/FO/CGT	FO
Paris Auteuil	346	CFDT/FO/CFTC	CFDT
Perpignan	310	CFDT/FO/CGT	CFDT
Portet Sur Garonne	545	CFDT/FO/CGT	CGT
Quétigny	435	CFDT/FO/CGT	CGT
Quimper	262	CFDT/CGT	50/50
Rennes Alma	289	CFDT/CGT	CGT
Rennes Cesson	258	CFDT/FO	50/50
Rosny sous Bois		CFDT/FO/CGT	FO
St Brieuc	272	CFDT/CGT	CGT
St Egreve	328	CFDT/FO/CGT	CFDT
St Pol sur mer	249	CFDT/FO	CFDT
Thionville	237	CFDT	CFDT
Vannes	309	CFDT/CGT	CFDT
Villiers en Bière	657	CFDT/FO	CFDT

*Samedi 9 avril,
la plus grande mo-
bilisation de l'his-
toire de Carrefour.*

*65 sections CFDT
se sont mobilisées.*

*Certaines ont blo-
qués les accès des
magasins.*

*Dans certains ma-
gasins 100% des
caissières en
grève.*

*A ces 65 magasins
il convient d'ajou-
ter les magasins
où la CFDT n'est
pas présente.*

Bilan provisoire au 11/04/11

Photos



A la une

QUIMPER VILLE

Carrefour. Salariés en grève hier à Quimper

10 avril 2011

La grève des salariés a été diversement suivie hier chez Carrefour, à Quimper. Salaires et conditions de travail figurent au cœur de revendications nationales et locales.

« Refusé d'être les dinons de la force », « Exploitation honteuse », « Sans social pas de commercial », « Signez notre pétition pour des salaires décents... » Les calculs cédébiste et cégétiste ont donné le ton aux clients de l'hypermarché Carrefour quimpérois hier, alors que les deux syndicats représentés localement appelaient les salariés à débrayer dans le cadre d'une journée nationale d'actions. « Certes nous avons appris vendredi que Carrefour France proposait de relancer les négociations le 13 avril, mais nous ne savons pas en quels termes », regrettaient hier des délégués CGT et CFDT, à l'entrée du magasin. « Nous ne pouvons pas accepter une augmentation de 2% des salaires en 2011 ! Ça ne couvre même pas l'évolution de l'inflation, ça rémunère encore un peu plus le pouvoir d'achat des salariés du groupe. Nous demandons 5% d'augmentation », font valoir les délégués du personnel. « Nous l'acceptons d'autant moins que les actionnaires du groupe vont se partager plus de 6 milliards d'euros cette année », pointent-ils.



27 emplois en moins

Hier, c'est du côté des caissières que la grève, entamée à 2h, a été la plus suivie. « Les débrayages sont souvent limités car la plupart des salariés ont travaillé hier », ont tempéré les syndicats, alors que les délégués dénoncent par ailleurs « une dégradation progressive de 306 salariés en mars 2008, nous n'étions plus qu'une centaine de salariés en moins remplacés », insistent-ils.

De 2h à 23h

Ils redoutent, en outre, la généralisation d'un nouveau mouvement de grève. « Les magasins fonctionneront quasiment jusqu'à 23h. Les premiers tests entamés à l'automne d'hygiène de vie des salariés », rapportent CFDT et CGT, recourent à la grève en Carrefour France / quimper-ville.

Le mouvement a débuté à 5h du matin, semblait avoir été le plus suivi. Les délégués du personnel ne peuvent se permettre de perdre une journée de salaire. Les salariés aux caisses. Les salariés aux caisses. Les salariés aux caisses.

Carrefour Vénissieux
Questions réunion délégués du personnel
Avril 2011
CGT - CFDT - FO

- 1- L'intersyndicale demande comment la direction a rapporté auprès du national le mouvement de grève du 09 avril 2011 de Carrefour Vénissieux ?
- 2- L'intersyndicale demande le paiement des jours de grève.
- 3- L'intersyndicale demande une augmentation des salaires qui compense l'inflation réelle (flambée des matières premières, +20% sur le gaz cette année etc).
- 4- Etant donné qu'il n'y aura pas de versement au titre de l'intéressement en 2011, l'intersyndicale demande un intéressement pour le magasin de Carrefour Vénissieux.
- 5- L'intersyndicale demande une augmentation de niveaux globales; suppression du niveau I, passage au niveau C pour l'ensemble des salariés à un niveau inférieur.
- 6- L'intersyndicale demande un intéressement pour les tenues pour les secteurs du magasin.
- 7- Au regard de la flambée des prix de l'essence, l'intersyndicale demande une prime réelle de nettoyage pour les tenues pour l'ensemble des secteurs du magasin.
- 8- L'intersyndicale demande une réelle prime de nettoyage pour les tenues pour l'ensemble des secteurs du magasin.
- 9- L'intersyndicale demande un plan d'embauches pour l'ensemble des secteurs du magasin.
- 10- L'intersyndicale demande l'embauche d'une infirmière de toute urgence.
- 11- L'intersyndicale demande l'embauche d'une assistante sociale.
- 12- L'intersyndicale demande la suppression des horaires à coupure dans l'ensemble des secteurs du magasin.
- 13- L'intersyndicale demande le respect du volontariat pour les jours fériés (pas de pression ou de chantage).
- 14- L'intersyndicale demande le dégel de la prime d'ancienneté (3% tous les 3 ans).
- 15- L'intersyndicale demande la suppression des 3 jours de carence.
- 16- L'intersyndicale demande à ce que la mutuelle n'augmente pas.
- 17- L'intersyndicale demande le paiement des jours fériés qui tombe un dimanche (1^{er} mai - 8 mai - 25 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012).
- 18- L'intersyndicale demande la suppression de la modulation.
- 19- L'intersyndicale demande le passage des temps partiels à temps complet, pour le personnel qui le désire, sans polyvalence.
- 20- L'intersyndicale demande le passage des temps partiels à temps complet, pour le personnel qui le désire, sans polyvalence.

SOCIAL

La grogne monte chez Carrefour

Les salariés de l'hypermarché d'Amiens ont suivi, hier, le mouvement de grève nationale lancée par la CFDT. Enjeu : les négociations salariales.

Magasins tout ou en partie bloqués, caisses et rayons fermés : les salariés des hypermarchés Carrefour se sont fortement mobilisés hier, dans toute la France, pour réclamer de meilleurs salaires.



Hier matin, des dizaines de salariés de Carrefour ont manifesté devant les portes de l'hypermarché amiénois afin de réclamer des hausses de salaires plus conséquentes.

À Amiens, ils étaient plusieurs dizaines à manifester devant les portes de la grande surface. Parmi eux, Pascal Leroux, représentant de la CFDT : « La direction nous propose 0,5 € par semaine pour le nettoyage des tenues, ceci est inacceptable. Nous ne demandons pas l'automne ». Au cœur du conflit : les négociations annuelles obligatoires. Le syndicat refuse les propositions de sa direction : « L'augmentation porte sur 1,63% pour l'année 2011 pour une inflation prévue à 2%. En plus, cette année, en août, nous n'aurons pas de prime d'intéressement, soit 160 € en moins de pouvoir d'achat ». Le délégué syndical poursuit : « Carrefour veut verser un dividende de 6 milliards d'euros à ses actionnaires, mettant ainsi en danger l'avenir de notre entreprise. En contrepartie, elle nous demande de nous serrer la ceinture ».

Dans l'Oise, la mobilisation était en revanche bien moindre à Carrefour-Venette. FO comptait une vingtaine de grévistes sur 400 salariés. « En acceptant de rouvrir les négociations, mercredi, croit deviner Jean-Yves Quersin, la direction a cassé dans l'œuf le mouvement. » Une direction qui estime avoir déjà fourni des efforts au cours des premières négociations en permettant aux salariés d'améliorer leur pouvoir d'achat de 3,2% en moyenne. Une augmentation qui apparemment n'est pas perçue de la même manière par les grévistes.

Une direction qui estime avoir déjà fourni des efforts au cours des premières négociations en permettant aux salariés d'améliorer leur pouvoir d'achat de 3,2% en moyenne. Une augmentation qui apparemment n'est pas perçue de la même manière par les grévistes.

CHRISTOPHE BERGER
et MARIELE MARTINEZ

SOCIAL

zone du linking

Carrefour de la contestation

Tracts et attente en caisse hier matin pour les clients de l'hyper Carrefour, dont les salariés ont massivement répondu à une grève nationale.



Un fort taux de grévistes hier matin, au Carrefour Linking pour protester contre les salaires et conditions de travail.

Les salariés de l'hypermarché Carrefour ont débrayé deux heures hier matin, entre 10h et midi, dans le cadre d'un mouvement national et à l'appel d'une intersyndicale FO, CFDT et CGT. Sur la zone du Linking, le mouvement a été largement suivi puisqu'une centaine d'employés a cessé le travail entre 10h et midi. Les revendications portent sur les NAO (négociations annuelles obligatoires) « qu'aucune organisation syndicale n'a signées », explique Denise Franz, déléguée CFDT, le seul syndicat représenté dans la grande surface thionvilloise.

Les salariés de l'hypermarché Carrefour ont débrayé deux heures hier matin, entre 10h et midi, dans le cadre d'un mouvement national et à l'appel d'une intersyndicale FO, CFDT et CGT. Sur la zone du Linking, le mouvement a été largement suivi puisqu'une centaine d'employés a cessé le travail entre 10h et midi. Les revendications portent sur les NAO (négociations annuelles obligatoires) « qu'aucune organisation syndicale n'a signées », explique Denise Franz, déléguée CFDT, le seul syndicat représenté dans la grande surface thionvilloise.

Augmentations insuffisantes

Premier motif de revendication : le montant des augmentations salariales. 1% en mars et 1% en octobre, voilà qui apparaît dérisoire « sur 1 000 euros, le salaire moyen d'une caissière » et en comparaison avec l'inflation. D'autant que « la prime d'intéressement de 150 € ne tient pas versée ou moins d'août ». Difficile à digérer face à l'annonce de la mise en vente des magasins Ed qui devrait rapporter « six milliards de dividendes aux actionnaires ». Autre revendication : une participation aux frais d'entretien des tenues de travail que tous les salariés, à l'exception de ceux qui travaillent dans les rayons frais, ont à leur charge. « Aujourd'hui, la direction propose 6 € brut par trimestre, soit 2 € brut par mois ! Quand on connaît le prix du baril de pétrole... » A ces points de contesta-

tion nationale, Denise Franz a ajouté des revendications locales. « Les conditions de travail et le manque de personnel. On nous en demande toujours plus, plus de boulot, en moins de temps, sans personnel suffisant. On est obligés de tout faire, les salariés sont à bout ». Ce sont ces griefs que la déléguée syndicale a présentés en fin de matinée à l'un des cadres de direction, Dominique Pierre, en l'absence de la directrice du site, actuellement en vacances.

Ça bouillonne en caisse

« Je connais les revendications nationales et locales », explique-t-elle à l'issue de l'entretien, le responsable qui « transmettra à qui de droit ». S'il a reconnu « un problème d'attente en caisse, plus que d'habitude », suite au mouvement, il a ajouté : « On a fait le maximum (NDLR, selon Denise Franz, des cadres ont été appelés en renfort) pour les clients. Peu sont mécontents. » Dominique Pierre a d'ailleurs salué autant l'attitude de la clientèle qui a semblé « comprendre les revendications », que « le respect de part et d'autre, entre grévistes et non grévistes ». Le responsable a comptabilisé 80 personnes arrivées contre 30 encore en poste entre 10h et 12h. Mais à l'extérieur, les grévistes rejoins par des collègues en repos ou d'après-midi étaient jusqu'à 110 pour distribuer des tracts aux clients. Carrefour Linking comptait au dernier comité d'entreprise du mois de mars 248 salariés.

E. de R.

A la une



Une grève jamais vue à l'hypermarché Carrefour



Distribution de tracts à l'entrée du magasin, samedi matin.

Une cinquantaine de salariés, sur 180, se sont mobilisés samedi. Le magasin n'a pas été bloqué mais les grévistes ont dénoncé leurs conditions de travail et leurs salaires.

C'est la première fois que cette femme, salariée à l'hypermarché Carrefour de Condé-sur-Sarthe depuis 1972, vivait un mouvement de grève dans l'entreprise. Un mot d'ordre a été lancé par l'intersyndicale au niveau national, après les négociations annuelles obligatoires. Une cinquantaine de salariés, sur 180, y ont répondu à Condé-sur-Sarthe, dès 5 h du matin samedi, l'heure de l'embauche pour la mise en rayons.

« Nous sommes mobilisés pour nos conditions de travail. La ligne bleue est loin respectée. Dès qu'un client la dépasse, il est censé obtenir du renfort mais il n'y jamais », cite en exemple Edith Blaise, déléguée syndicale de la CFDT.

Accord à revoir

« On fait en 30 heures ce qu'on faisait en 39 et pour le même salaire, on a que d », ajoute une salariée. Tous les services étaient représentés samedi matin : hôtesses, épicerie, produits frais, produits textiles, station essence, boucherie... Des tracts distribués aux clients à l'entrée du magasin. Les grévistes ont reçu un accueil sr clients.

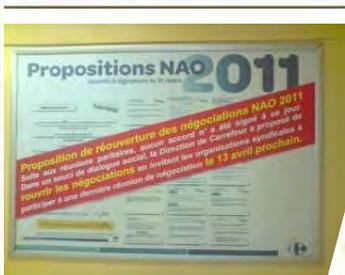
« Le salaire est en moyenne de 1 040 € par mois et il y a des gens qui au br ans de boîte gagnent 1 200 €. Ça ne peut plus durer. On ne vit plus, on surv un salarié. La CFDT a refusé de signer l'accord proposé par la direction : négociations annuelles obligatoires, le jugeant « insuffisant au regard du con ». Le syndicat précise que l'inflation ne sera pas couverte par les augmentations s'inquiète du versement de la prime d'intéressement.

La CFDT dénonce également le projet de verser 6 milliards d'euros d'actionnaires grâce à la scission de Carrefour avec ses filières hard-discount (Property).

Alexandre Clet, le directeur de l'hypermarché depuis quatre mois, précise que les négociations... sont ouvertes au niveau national. Elles doivent reprendre mercredi. « Chez nous, un employé touche 10 à 20 % de plus que dans les autres enseignes de la grande distribution », précise le directeur en citant l'intéressement, la prime de vacances, la participation, le 13^e mois et la mutuelle complémentaire. Il souligne que l'intéressement fait l'objet d'un calcul à part et qu'il n'est pas possible légalement de garantir son montant, « L'accord va être revu, les nouvelles règles sont en cours de définition ».

Alexandre Clet affirme par ailleurs qu'il respecte le mouvement des salariés tant que les clients ne sont pas empêchés de rentrer.

Arnaud TOUCHARD. Ouest-France



Carrefour : la grève a suscité une mobilisation inédite

Publié le 11 Avril 2011

Magasins ou parking bloqués par des barrages de chariots, caisses fermées, difficultés de réception des marchandises... les salariés des hypermarchés Carrefour ont répondu présents à l'appel de leurs syndicats ce samedi 9 avril pour manifester leur mécontentement face à la politique du groupe en matière de salaire. Selon l'AFP, la direction de Carrefour a affirmé que tous les magasins étaient ouverts et accueillait les clients. Mais dans quelles conditions ?

Selon les syndicats qui avaient décidé de maintenir leur appel à la grève, en dépit de l'annonce par la direction de la réouverture des négociations, la proportion de grévistes a été comprise entre 85 et 100 %, descendant entre 30 et 50 % dans les magasins où ils sont le moins présents. « C'est la première fois que je vois toutes les organisations appeler à la grève le même jour, après 38 ans chez Carrefour », a souligné Serge Corfa de la CFDT Services, rapporte l'Agence France Presse.

Les salariés veulent une redistribution des richesses dans les entreprises, rappelle le syndicaliste qui pointe du doigt les 8 000 suppressions d'emplois en deux ans, les réorganisations et les 6 milliards d'euros que devraient toucher les actionnaires...

Nul doute que la direction les écouter mercredi 13 avril, lors de la reprise des négociations salariales. L'augmentation des salaires de 1% en mars et de 10% en octobre, ainsi que la remise de 10% sur les achats dans les magasins ont été jugées insuffisantes par les salariés pour compenser le pouvoir d'achat de ces dernières années.

CARREFOUR : va discuter avec les syndicats mercredi
11/04/2011 | 18:48

Partager sur [Facebook](#) [Twitter](#) [0](#) [J'aime](#)

Devenez client et accédez à toutes les actualités Dow Jones Newswires

PARIS (Dow Jones)--Carrefour SA (CA.FR) va rencontrer les syndicats mercredi pour reprendre les négociations sur les salaires après le mouvement de grève lancé par des salariés des hypermarchés en France samedi.

Le groupe a affirmé lundi que tous les magasins étaient restés ouverts durant cette grève de 24 heures, mais n'a pas fourni de plus amples détails.

Le délégué de la CFDT auprès des hypermarchés Serge Corfa a estimé qu'environ 150 des plus de 200 magasins que compte l'enseigne étaient affectés par la grève.

Carrefour avait proposé durant les négociations en mars des mesures qui devaient aboutir à une augmentation moyenne du pouvoir d'achat des salariés des hypermarchés de 3,2%.

Ces grèves ne concernaient pas seulement le pouvoir d'achat, a expliqué S. Corfa. Les projets de scission du groupe ont finalement conduit au démantèlement de l'entreprise au profit des actionnaires minoritaires, et les résultats du nouveau modèle d'hypermarché Carrefour Planet ne sont pas encore très clairs, a-t-il ajouté.

-Mimosa Spencer, Dow Jones Newswires; +33 1 4017 1740; mimosa.spencer@dowjones.com



Le Tribunal de Police d'Evry

Encore et toujours la comparution de Carrefour devant les tribunaux!

Une société qui refuse de reconnaître la loi française.



Les 11 et 12 avril le tribunal de police d'Evry va se prononcer sur les procès verbaux que les inspecteur du travail ont dressés dans plusieurs magasins en France .

1 200 salariés dans douze magasins Carrefour sont concernés.

La CFDT est représenté par Maître Giacomo et Me Nguyen. Ils ont exposés nos demandes.

La direction Carrefour se défend sur la forme "Continent 2001 ce n'est pa Carrefour, il manque toutes les fiches de salaire... " mais pas grand chose sur le fond (la cour de cassation a déjà dit le droit). But de Carrefour éviter une lourde amende.

Le parquet d'Evry a requis hier une contravention de 7 500 euros par salarié lésé soit 9 millions d'euros !!!



Carrefour à la découpe

*La Presse
se livre à
une inté-
ressante
analyse de
la stratégie
de nos ac-
tionnaires.*

*Un article
dans Le
monde et
sur Reuters*

Deux actionnaires, certes importants, mais néanmoins minoritaires, peuvent-ils agir à leur guise au sein d'une entreprise ? A quelques semaines de l'assemblée générale de Carrefour, la question mérite d'être posée à propos de Groupe Arnault - la holding de Bernard Arnault, patron de LVMH - et du fonds Colony Capital.

Propriétaires de 14,1 % du capital et détenteurs de 20,3 % des droits de vote, ils ont réussi à convaincre le conseil d'administration de, tout bonnement, découper ce fleuron national en trois. Il y aurait d'un côté le maxidiscompte, mis en Bourse, de l'autre les murs des magasins, logés dans une foncière, et seuls resteraient dans l'entreprise les magasins de proximité, les super et les hypermarchés.

Avant de donner leur feu vert, les actionnaires peuvent se poser une question : cette opération est-elle dans l'intérêt de l'entreprise ou bien dans celui de certains de ses actionnaires, à commencer par les plus influents d'entre eux ?

La "bible" de la gouvernance des entreprises, le code AFEP-Medef, donne un élément de réponse : "Le conseil d'administration s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise." Une fois ce principe posé, examinons la logique de l'opération. Introduire en Bourse les activités de maxidiscompte de Carrefour va se traduire, pour les actionnaires, par le versement d'une sorte de superdividende. Quant à l'entreprise, elle se trouve amputée de 10 % de son chiffre d'affaires sans que le produit de la vente soit réinvesti dans le reste du groupe. Par ailleurs, en quoi la cession de cette entité, qui a dégagé en 2010 un bénéfice d'exploitation de 228 millions d'euros, règle-t-elle le problème numéro un du groupe : la rentabilité des hypermarchés en France ?

Autre inconvénient à se séparer du maxidiscompte : Dia est un acteur majeur en Espagne, un marché essentiel pour Carrefour. Or, une fois introduite en Bourse, l'enseigne deviendrait une proie. Bonne nouvelle pour le cours de l'action, mais mauvaise pour Carrefour, qui aurait ainsi réussi le tour de force de se créer un concurrent ex nihilo.

Une stratégie d'autant plus étonnante que la concurrence n'a pas la même lecture du potentiel de développement du maxidiscompte. "La tendance de long terme est claire, expliquait récemment dans Les Echos Jean-Charles Naouri, PDG de Casino : dans la durée, le hard discount gagne des parts de marché."

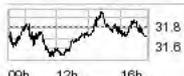
Carrefour n'en est pas à sa première décision à contre-courant : fin 2010, le groupe a tiré un trait sur la Thaïlande, au potentiel de croissance pourtant très prometteur. Aussi Casino ne s'est-il pas fait prier pour racheter les magasins thaïlandais de son concurrent.

"Les actionnaires de Carrefour se conduisent un peu comme le propriétaire d'un chien, qui, sous prétexte qu'il lui appartient, peut lui couper un membre sans se poser la question de savoir comment va se débrouiller l'animal une fois qu'il n'aura plus que trois pattes", commente un proche du dossier. Ces mêmes actionnaires avaient déjà eu la tentation de se séparer des activités du groupe en Chine et au Brésil. Mais la ficelle était un peu grosse. L'affaire a été éventée et l'opération a finalement capoté.

Le second volet de la stratégie, qui consiste à revendre les murs des magasins, est-il,

CARREFOUR (CA)

J'aime



Temps réel Euronext Paris - 11/04 17:38:22
31.72 EUR **-0.28%**

lui aussi, dans l'intérêt social de l'entreprise ? On peut en douter. Ce qui est valable

pour des métiers de la restauration ou de l'hôtellerie - Colony a mené ce type d'opération chez Buffalo Grill ou chez Accor - ne l'est pas forcément pour la distribution. Le problème des hypermarchés Carrefour en France aujourd'hui réside dans leur compétitivité en termes de prix, notamment face à Leclerc. Une fois que les murs des magasins auront rejoint une foncière, ses actionnaires exigeront le meilleur rendement possible et réclameront immanquablement des loyers plus élevés. Comment Carrefour réussira-t-il à les payer ? En augmentant les prix dans les rayons, au risque de perdre des parts de marché.

Mais qu'importe le long terme ! L'un des buts de cette opération consiste à faire remonter vers Groupe Arnault et Colony un super-dividende, qui a été estimé par le cabinet d'analyse financière OFG Recherche à 400 millions d'euros. Une manne bienvenue au moment où Groupe Arnault doit affronter un certain nombre d'échéances avec ses créanciers. Combien, de quel montant et auprès de qui ? Mystère : Groupe Arnault ne publie plus ses comptes depuis 2008, peu après son investissement dans Carrefour. Seule indication sur la situation de la holding, la série de cessions opérées ces derniers mois : Go Voyage cédé à Axa Private Equity, Cheval Blanc vendu à LVMH, et des actifs immobiliers.

La logique financière du pilotage actuel de Carrefour avait déjà conduit, en 2010, à un rachat d'actions pour un montant de 943 millions d'euros, d'où une envolée de 75 % de la dette financière ! Le but : alléger, par un jeu d'annulation des actions rachetées, les conditions du prêt accordé par les banquiers à Colony et au Groupe Arnault. "Entre ces rachats d'actions et la scission du groupe, ce sont près de 3,6 milliards d'euros qui ont été ou qui vont être subtilisés à l'entreprise, au bénéfice des actionnaires. Or Carrefour ne souffre pas d'un excès de capital, mais d'une rentabilité insuffisante de celui-ci. Faire de la dette ou restituer des fonds propres aux actionnaires n'apporte pas de solutions sur le numérateur, bien au contraire", explique OFG.

Bref, ce n'est pas grâce à la vente à la découpe de l'entreprise que les actionnaires vont redynamiser l'activité dans les hypermarchés. Les investisseurs l'ont bien compris : depuis l'annonce, l'action fait du surplace. Seul effet tangible à cette heure : la démission de Jean-Martin Folz, vice-président du conseil d'administration. Pour mémoire, M. Folz, en tant que président de l'AFEP, a été à l'origine du fameux code de bonne gouvernance.

LE MONDE Stéphane Lauer (Chronique "Economie") Article paru dans l'édition du 09.04.11

Le cabinet Deminor opposé à la cession de Dia

par Julien Ponthus et Dominique Vidalon (Reuters) -

Le cabinet de conseil aux actionnaires Deminor a déclaré lundi à Reuters qu'il prenait position contre le projet de Carrefour (CARR.PA: Cotation) de mettre en Bourse sa filiale de hard discount Dia, une voix de plus dans le concert grandissant des opposants à cette opération.

Deminor juge que cette opération s'apparente à "un démantèlement" et que le fonds Colony et Groupe Arnault, qui détiennent environ 14% du capital et 20% des droits de vote, tentent une "manoeuvre désespérée d'investisseurs cherchant à tout prix à compenser les pertes subies sur leur investissement".

Actionnaires de référence du groupe depuis mars 2007, Colony et Groupe Arnault (holding familiale de Bernard Arnault, PDG de LVMH (LVMH.PA: Cotation)) ont acquis leur participation pour un prix moyen évalué à environ 47 euros par action, un niveau encore très supérieur au cours actuel du titre, et auquel s'ajoute le coût de la dette contractée pour financer leur participation.

L'action Carrefour s'échangeait 0 31,57 euros lundi à 12h40, en baisse de 0,7% depuis l'ouverture du marché.

Hervé Defforey, un actionnaire familial et fils du cofondateur de Carrefour, a récemment pris position contre la cession ainsi que le fonds "activiste" américain Knight Vinke.

Les syndicats de Carrefour s'opposent également à la cession qui, avec les revendications sur les conditions de travail et les salaires, est à l'origine du mouvement de grève qu'ils ont lancé samedi.

LES SYNDICATS CONTRE

Le Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) des salariés possède 1,34% du capital et plus de 2% des droits de vote et devrait voter contre la cession de Dia lors de l'assemblée générale du 21 juin, a déclaré lundi à Reuters le délégué national du syndicat CFDT Serge Corfa.

Les négociations avec les syndicats concernant les salaires et les conditions de travail vont reprendre mercredi, a indiqué un porte-parole de Carrefour qui n'a pas voulu commenter la position des actionnaires salariés sur la cession de Dia.

L'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), jointe par Reuters, a déclaré par la voix de sa présidente Colette Neuville qu'elle n'avait pas encore pris position dans ce dossier.

Deminor et l'Adam tiennent régulièrement un rôle médiatique et de mobilisation des actionnaires lors des conflits au sein ou entre entreprises cotées. Ils ne soutiennent pas nécessairement les mêmes parties durant ces conflits et ont ainsi pris des positions opposées en 2010 lors du "raid furtif" réalisé par le groupe de luxe LVMH - contrôlé par Bernard Arnault - au sein du capital d'Hermès



Rencontre CFDT / DRH

Pourquoi pas se dire de vive voix et en dehors de tout formalisme les choses.

La CFDT a rencontré la direction afin de lui exposer ses idées sur le métier vendeurs .

Une réunion positive.

Le calendrier a été modifié, suite à l'avenant de l'accord pour avoir le temps de bien négocier un nouvel accord qui serait proposé à la signature mi-octobre.

Une réunion préparatoire de la délégation CFDT a permis de revoir point par point les sujets à aborder et à présenter à la direction.

La CFDT a été Forcé de Propositions !

La CFDT réitère sa demande d'une réelle vision de la situation économique sur tout le secteur EPCS, si la situation stagne, la CFDT demandera un Audit financier.

La direction nous propose la présentation du bilan économique précis du secteur EPCS lors de la prochaine commission du mois de Mai.

Nous souhaitons pouvoir réunir entre 15 et 20 vendeurs délégués CFDT en deux temps. Avant et après la dernière réunion de négociation.

La direction n'y voit aucun inconvénient en nous indiquant l'utilité de cette démarche pour « une bonne communication entre les vendeurs ».

CFDT : Concernant la radiotéléphonie nous souhaitons revaloriser toute la grille de rémunération. Pour tous les vendeurs de l'EPCS, la CFDT demande une diminution du chiffre d'affaire de 10% en cas de rupture de stock. De même, nous exigeons une présentation de ce taux de rupture aux comités d'entreprises de tous les magasins, et ce, de manière régulière et mensuelle.

Nous souhaitons inscrire les points suivants sur le futur accord vendeurs EPCS

- Revalorisation du niveau 3 vendeur au niveau 3B.
- Revalorisation des primes individuelles et collectives chaque année selon évolution des NAO.
- Nous demandons à la direction de s'engager à réunir les délégués de la commission vendeur si les taux de marge baissent de plus de 10%.
- La CFDT souhaite inclure dans l'accord une clause permettant la révision de l'objectif fixé si carence en marchandises.

Concernant la Radiotel

- La CFDT souhaite revaloriser le salaire de base, les vendeurs y sont spécialisés, la radiotel est complexe et très technique, les vendeurs radiotéléphonie gagnent actuellement 200€ de moins que l'ensemble des vendeurs blanc/ brun. Il faut les motiver.
- Revaloriser les pourcentages de rémunération, et créer un palier inférieur afin de déclencher une prime plus rapidement, par exemple avoir une prime dès 60% de l'objectif.
- Supprimer l'objectif sur les prépayés trop faiblement rémunérés, étant donné que les prépayés sont en libre-service il serait souhaitable de créer un objectif CA sur leur vente.
- Nous proposons un système motivant sur les accessoires : fixer un objectif CA sur la vente accessoires, si réalisé une prime avec plusieurs paliers.

Le calendrier a été modifié, suite à l'avenant de l'accord pour avoir le temps de bien négocier un nouvel accord qui serait proposé à la signature mi-octobre.

Une réunion préparatoire de la délégation CFDT a permis de revoir point par point les sujets à aborder et à présenter à la direction.

La CFDT a été Forcé de Propositions !

La CFDT réitère sa demande d'une réelle vision de la situation économique sur tout le secteur EPCS, si la situation stagne, la CFDT demandera un Audit financier.

La direction nous propose la présentation du bilan économique précis du secteur EPCS lors de la prochaine commission du mois de Mai.

La CFDT n'est pas signataire des accords vendeurs mais nous avons beaucoup contribué de façon positive à son écriture. En ce qui concerne la radiotéléphonie nous estimons l'accord à revoir en profondeur

CFDT : Concernant la radiotéléphonie nous souhaitons revaloriser toute la grille de rémunération. Pour tous les vendeurs de l'EPCS, la CFDT demande une diminution du chiffre d'affaire de 10% en cas de rupture de stock. De même, nous exigeons une présentation de ce taux de rupture aux comités d'entreprises de tous les magasins, et ce, de manière régulière et mensuelle.

Nous souhaitons inscrire les points suivants sur le futur accord vendeurs EPCS

- Revalorisation du niveau 3 vendeur au niveau 3B.
- Revalorisation des primes individuelles et collectives chaque année selon évolution des NAO.
- Nous demandons à la direction de s'engager à réunir les délégués de la commission vendeur si les taux de marge baissent de plus de 10%.
- La CFDT souhaite inclure dans l'accord une clause permettant la révision de l'objectif fixé si carence en marchandises.

Concernant la Radiotel

- La CFDT souhaite revaloriser le salaire de base, les vendeurs y sont spécialisés, la radiotel est complexe et très technique, les vendeurs radiotéléphonie gagnent actuellement 200€ de moins que l'ensemble des vendeurs blanc/ brun. Il faut les motiver.
- Revaloriser les pourcentages de rémunération, et créer un palier inférieur afin de déclencher une prime plus rapidement, par exemple avoir une prime dès 60% de l'objectif.
- Supprimer l'objectif sur les prépayés trop faiblement rémunérés, étant donné que les prépayés sont en libre-service il serait souhaitable de créer un objectif CA sur leur vente.
- Nous proposons un système motivant sur les accessoires : fixer un objectif CA sur la vente accessoires, si réalisé une prime avec plusieurs paliers.





10 demandes CFDT pour un accord

Les budgets 2011 pour la masse salariale des magasins ne sont pas réalisables.

On a diminué les Frais de Personnel dans les prévisions en espérant des départs qui ne seront pas remplacés donc des conditions de travaux qui vont se dégrader.

Il faut absolument obtenir une manne financière pour avoir un ballon d'oxygène dans les magasins

Un moratoire sur le déploiement des selfs scanning et du modèle opérationnel est nécessaire.

Avant d'aller plus loin il faut de vrais tests.

Augmentation du pouvoir d'achat pour tous les salariés en prenant en compte l'inflation réelle prévue.

La prise en compte des demandes de l'encadrement*.

150 euros pour compenser la perte de l'intéressement semestriel 2011 (aucun versement en août 2011 n'est prévu)

Renégociation de l'accord semestriel pour les années futures.

Débloquer le plafond de la remise sur achat.

Accompagnement social face aux restructurations et à la dégradation des conditions de travail.

Attribution d'une prime dite de projet lors du déploiement des réorganisations de l'entreprise (exemple Carrefour Planet).

Indemnisation décentes ou prise en charge par l'entreprise de l'entretien des tenues de travail.

Modifications de certains articles de l'accord proposé.

Aucune hausse pour les salariés des cotisations mutuelle et prévoyance.

Refus du démantèlement de l'entreprise qui générera environ 6 milliards de profits pour quelques actionnaires.

Lors des actions du 9 juin vous avez dit:

L'amélioration de vos conditions de travail, passe par des embauches, la ligne bleue est un gadget inutile s'il n'y a pas de renfort aux caisses.

Il faut débloquer la ligne, Frais de personnel !

Cfdt
des choix des actes

NOUS VOULONS

- Des embauches immédiates
- Amélioration des Conditions de travail
- Renfort de Personnel pour les rayons "Saisonniers."
- Annulation de l'ouverture du Lundi de Pâques
- Maintien du Service Décoration
- Pas de mise en place du Modèle Opérationnel
- Régularisation des Dossiers SMIC et le nettoyage des Tenues de travail.

Cfdt
des choix des actes

NOUS Reprenons d'être les dindons de la farce

CARREFOUR BEAUCAIRE

**205 SALARIES
EN 2008**

170 SALARIES

**EN 2011
COMBIEN EN 2013 ?**

**NAO
2011**

L'Hyper !

Cfdt
SANS SOCIAL
PAS DE
COMMERCIAL